

Demandez Tous
LA
BOCK
MEYERBEER
35, Rue Escoffier
ROUBAIX
Téléphone 421 et 2471

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois. 22.00; 6 mois. 40.00; 1 an. 76.00
France et Belgique.....	3 mois. 23.50; 6 mois. 43.00; 1 an. 80.00
Etranger: Tarif A.....	3 mois. 35.00; 6 mois. 70.00; 1 an. 140.00
Tarif B.....	3 mois. 30.00; 6 mois. 55.00; 1 an. 100.00

REDACTION.....

ROUBAIX.....	63 & 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING.....	32, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE.....	2, rue Faldshöhe. Tél. 57.07.
PARIS.....	10, boulevard des Italiens. T. 1 Louvre 00.47.

LA-CRISE
n'existe pas...
pour les commerçants
qui savent faire
les sacrifices nécessaires
CONTROLEZ-LE
AU SOLDEUR
33, Rue Pierre-Motte, 33
ROUBAIX

L'ELECTION CANTONALE de ROUBAIX-EST

M. Edouard Dubois sera le "Doyen" de l'Union Républicaine Démocratique

En ce qui concerne l'élection cantonale de Roubaix-Est, par la démission de M. Henri Lefebvre, une vacance au Conseil général dans le canton de Roubaix-Est, la section roubaixoise du Parti socialiste se hâta de convoquer, sans compter, à M. J.-E. Dubois, maire de Roubaix, le dimanche 24 octobre 1928. Mais il est probable aujourd'hui, que ce parti sera très en son honneur et que, le 20 janvier, il aura un siège qu'il détenait depuis tant d'années.

C'est que le maire de Roubaix va renouer, dans Roubaix-Est, un adversaire aussi redoutable que celui qui lui fit perdre le poste, il y a près de trois mois.

Dans la réunion de vendredi soir, le Comité directeur de l'Union républicaine démocratique de Roubaix et de ses cantons a, en effet, choisi, à l'unanimité, comme candidat, M. Edouard Dubois, ancien conseiller municipal, le 1^{er} président de la « Mutuelle Nadand ».

Dans les circonstances actuelles, nul choix n'était plus indiqué et M. Edouard Dubois qui est, avant tout, un homme de devoir, un parfaitement compris en se mettant, avec tout son dévouement, avec toute son ardeur, à la disposition de ses amis.

Sorti de ce rôle, tout est en son avantage.



M. EDOUARD DUBOIS

M. Edouard Dubois n'a pas, comme on le croit, un grand nombre de qualités de travail et d'intelligence. C'est un homme de bien, un homme de cœur, un homme de conviction. C'est un homme de bien, un homme de cœur, un homme de conviction. C'est un homme de bien, un homme de cœur, un homme de conviction.

Né à Launoy, le 6 octobre 1872, M. Edouard Dubois a débuté dans la vie comme ouvrier infirmier. Il est aujourd'hui à la tête d'une importante maison de transports. Avant bien mené ses affaires, il est particulièrement qualifié, sensible-t-il, pour gérer les affaires publiques. Déjà, au Conseil municipal où il siège dix ans durant, pendant l'administration de M. Eugène Motte, il a pu donner sa pleine mesure, se spécialisant surtout dans les questions sociales.

Il était contremaître lorsque, en 1899, il créa, avec quelques camarades de travail, la « Mutuelle Nadand » qui est devenue l'une des plus puissantes mutualités de la région. Il est en l'âme agissant, le propagandiste infatigable, et tous les socialistes sont ses amis fervents.

Toujours sur la brèche, M. Edouard Dubois s'intéresse encore à de nombreux autres groupements mutualistes qui seraient trop long d'énumérer. Titulaire de nombreuses récompenses pour son dévouement aux œuvres sociales, il a obtenu le titre de chevalier de la Légion d'honneur.

Alors que pendant la guerre, réfectif au Havre — après avoir subi six mois de captivité — il rendit de nombreux services à ses compatriotes.

On peut assurer qu'il sera, au Conseil général, autrement qu'en paroles, le représentant qualifié des humbles et des déshérités de la vie.

La galette des rois

La bonne vieille coutume qui consiste à tirer les rois à l'épingle aura encore, cette année, de nombreux fidèles. On peut déjà voir, à la devanture des boulangers et des pâtisseries, d'appétissantes galettes dont la fève est inévitablement remplacée par un baliveau ou un petit cochon en porcelaine.

Cette coutume, qui vient de très loin, puis-elle était un hommage de la corporation des boulangers à la famille royale, est devenue une tradition de famille. Tirer les rois, c'est la réunion de bons amis, couverts à cette table festive, c'est le petit-neveu caché sous la table, qui annonce à chaque part le nom de la personne à qui elle revient!

Et la surprise! Qui sera le roi? Chacun se regarde, jusqu'à ce qu'un cri de joie ou bien de douleur prouve à l'assistance que l'heureux possesseur de la fève vient avec son indigne de remonter le motif en porcelaine, et va consacrer sa royauté. On choisit sa reine, et on débouche les vieilles bouteilles... « Le roi boit! Vive le roi! » C'est toujours une charmante soirée.

LETTRE DE BRUXELLES

Qual est l'esprit qui doit promouvoir la Société des Nations?

(D'un correspondant particulier)
Bruxelles, 5 janvier 1929

Le Père Valensin, S. J., le distingué professeur de l'Université catholique de Louvain et l'un des animateurs des Semaines sociales de France, est venu parler de la Société des Nations au groupement universitaire de Bruxelles, après avoir fait connaître cette institution. Ce groupement, comme l'Université dont il émane, est fondé sur le libre-examen, ce qui correspond à la Libre-Pensée et à toutes ses conséquences. La présence d'un Jésuite à une telle tribune ne manquait pas de piquant, d'autant plus, que le Père Valensin, après avoir fait connaître de Bruxelles, à l'Université de Louvain, le groupement qui avait invité l'éminent religieux français, constitue un moyen original, dans le milieu universitaire de cette Université. Sans doute, il garde intactes les principes de l'Institut le plus absolu. Mais ses membres ne sont pas ces hommes qui voient rouge et se perdent toute mesure lorsqu'une pièce chrétienne est en jeu.

Il ne s'agit qu'une poignée, encore, à l'Université de Bruxelles. Peu importe. Le fait qu'ils ont reçu, entendu et acclamé un Jésuite est significatif. Ceux qui auraient prédit cela, avant la guerre, auraient disparu sous les nuées. Sans doute, il ne faut pas exagérer l'importance du fait. Mais, que des étudiants libres-conscients et au premier chef l'Université créée pour faire venir à l'Université de Louvain, à Rome, à l'Église, acceptent et goûter les graves enseignements d'un Jésuite, est une preuve que la religion, les Ordres religieux et donc les catholiques, possèdent dans leur sein des intelligences, des compétences, des talents, d'éminentes personnalités, en un mot, que la Société a tout intérêt à utiliser et qui sont de taille à lui apporter une force dont nul ne peut sous-estimer sans peine, la haute valeur.

Je ne puis songer à donner, moi-même, un résumé de la conférence de Père Valensin. Elle a été une heure et demie et elle a été écoutée religieusement, paisiblement, par un auditoire habitué aux hauts de l'intelligence. Ce n'est pas tant sur la Société des Nations, en elle-même que le savant Jésuite s'est étendu; mais sur les conditions psychologiques de son existence. Celle-ci exerce une mentalité nouvelle des hommes. Elle est incompatible avec l'esprit étroit qui fait le change Etat libre et souverain, pour agir comme il le veut, cette réponse, ainsi un certain esprit nationaliste, condamné par Benoit XV en 1813, et qui, défiant la nation, la met au-dessus de tout, même de la loyauté et de l'honneur; elle s'oppose enfin, à l'esprit raciste qui dressa les races les unes contre les autres.

A ces principes qui sont obstacle à l'existence de la Société des Nations, le Père Valensin oppose l'esprit nouveau, fait de vérité, de large humanité, d'intelligence, de solidarité.

Vérité: il faut voir les choses telles qu'elles sont; le monde contemporain vit dans un état d'interdépendance de plus en plus grand; isoler c'est mourir ou c'est protéger des conquêtes, donc la guerre. Large humanité: comprendre que rien ne justifie le conflit des nations et que l'observation de la justice est une obligation aussi bien pour les peuples que pour les individus. Intelligence: savoir qu'il est absurde de haïr et que ce qui sépare les peuples est moins profond que ce qui les rapproche.

Travaillons à ce rapprochement, a conclu le Père Valensin. La Société des Nations n'a pas supprimé le danger de la guerre, elle prépare une collaboration internationale utile au monde et à la cité, pour fonder la paix.

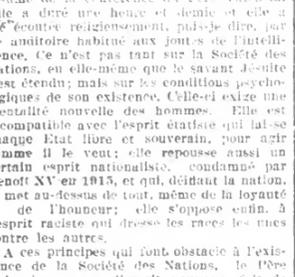
Un cours de son magistral exposé, le Père Valensin a souligné combien était un catholique les principes qui doivent amener les peuples à l'entraide pacifique. Et il l'a fait avec un tel tact et une si irrésistible éloquence, que les plus déchaînés libéraux qui l'ont applaudi, n'y ont rien trouvé à redire.

DE NOUVELLES PLAINTES CONTRE M. KLOTZ

Bayonne, 5 janvier. — La Société du Casino de Bayonne vient de déposer une plainte contre M. Klotz, pour omission de 265.000 francs de chèques sans provision.

Une banque de Bayonne aurait versé à M. Klotz 125.000 francs sur fausse signature d'une personnalité de Biarritz.

Le Noël du petit roi Michel à Bucarest



(Wide World photos.)

L'EX-ROI GEORGES DE GRÈCE ET LA REINE ELISABETH SORTANT DU PALAIS APRES AVOIR ASSISTÉ AU NOËL DU PETIT ROI MICHEL

Le « Question Mark » continue son vol...



LES DEUX AVIONS COMMUNIQUENT AU MOYEN D'UN TUBE (W.F.P.)
Los Angeles, 5 janvier. — A minuit, le monoplan Question Mark tenait toujours l'air. Il avait alors effectué 93 heures de vol.

Marthe Hanau devant le juge

Un ancien député de Paris est inculpé

M. Charles BERTRAND, ANCIEN DÉPUTÉ EST INculpé

Paris, 5 janvier. — M. Glard a entendu les déclarations de Marthe Hanau, épouse de M. Bertrand, ancien député. M. Charles Bertrand, ancien député, l'un des fondateurs de la « Gazette du France ».

M. Charles Bertrand a été mêlé aux différentes affaires de Mme Hanau, notamment au « Comptoir textile du Nord », au « Comptoir de gestion immobilière ». Il fut un courtier des acquisitions de Mme Hanau, de M. Bloch, possédant un bureau dans l'immeuble de la « Gazette du France ». Dernièrement, une perquisition avait été opérée à son domicile.

OU EST LE FAMEUX CARNET ?

Où est le fameux carnet qui contenait la liste des suivants et un compromis? Ce carnet existe, si nous en croyons le « Populaire ». Il aurait été enlevé, par M. Gillet et remis à M. Audibert, auquel il servirait d'utile moyen de défense. Mais s'agit-il du même carnet? Volé, du reste, ce que dit le « Populaire ».

A propos de l'interrogatoire, on doute de la liste des suivants et un compromis. Lorsque M. Robert Gillet fut interrogé par le juge, M. Glard, celui-ci demanda s'il était exact qu'il se soit rendu en secret à la « Gazette du France » dans la nuit qui précéda l'arrestation de Mme Hanau.

C'est sur l'affirmative, déclara sans hésiter M. Gillet.

Et il précisa qu'il était allé rue de Provence dans une automobile qu'il venait d'acheter à M. Mouton, directeur du service criminel et des grâces au ministère de la Justice.

Qu'écrivez-vous donc faire là-bas? demanda alors M. Glard.

M. Audibert n'avait eu le temps d'aller et chercher un carnet qui tenait beaucoup à avoir en sa possession. Il avait fait la description de ce carnet en indiquant la place où il se trouvait.

Je l'ai effectivement trouvé et l'ai rapporté aussitôt à M. Audibert.

S'agit-il du même carnet ou d'un carnet identique à celui recherché par M. Glard? C'est là une énigme bien troublante.

L'AUDITION DE M. AYMARD DIRECTEUR DE LA « LIBERTÉ »

Paris, 5 janvier. — M. Aymard, directeur de la « Liberté », convoqué par M. Glard, s'est rendu, cet après-midi à 13 heures, au Palais.

Il a été introduit aussitôt auprès du juge d'instruction, qui lui a demandé des explications sur l'article publié hier, sous le titre « Le Carnet de Landru », article dont nous avons reproduit hier les passages essentiels.

Un cours de son audition, M. Aymard a déclaré:

C'est bien moi qui ai écrit l'article intitulé « Le Carnet de Landru », qui porte ma signature. J'y ai donné des renseignements que j'ai recueillis, au cours de mon enquête, auprès du personnel de la « Gazette du France ». Il vous est plus facile à vous de vous renseigner auprès de ce personnel et d'approfondir cette enquête.

— Votre article, a répondu M. Glard, fait trop état de renseignements non contrôlés. Il est extrêmement regrettable que vous ayez risqué de laisser l'opinion s'égarer et le public croire qu'un magistrat ne cherche pas à faire la lumière. Vous savez très bien que si vous me donniez des noms et des preuves, j'agirais sans délai.

M. Aymard, a répondu: Je n'aurais pas le droit de dire, sous ma signature, il y a trois ans déjà, dans des conditions analogues j'ai découvert le complot communiste et je l'ai pas désigné mes enquêteurs.

— Revenons à l'article du « Carnet de Landru », répondit M. Glard. Parmi toutes vos indications, il n'y a qu'un détail précis. Vous écrivez des initiales V. C. correspondant à un compte 24. Or, les experts ont vérifié, il n'existe pas de compte 24; vous ne fournissez aucune preuve.

M. Aymard. — Cela m'a été affirmé par des gens de la « Gazette du France ». Si j'avais possédé d'autres renseignements, je les aurais publiés.

Le juge. — Vous reconnaissez que vous n'avez aucune certitude, vous devez donc vous taire, que vous ont dit vos enquêteurs?

M. Aymard. — Je vous répète que je n'avais aucune preuve, sans cela, j'aurais parlé.

M. Glard. — Vous avez juré de dire toute la vérité. Vous devez donc parler devant le juge d'instruction.

— Jamais je n'ai donné le nom de mes informateurs, répondit le directeur de la

BILLET PARISIEN

Perspectives de rentrée

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)
PARIS, 5 JANVIER (MINUIT).

Le Parlement revient mardi, à la Chambre, le renouvellement du bureau, qui sera le premier acte de l'Assemblée, ne donnera pas lieu à la moindre agitation.

On croit, en effet, que M. Fernand Bonissou, président sortant, aura pu de convaincre les députés de la Chambre, que le Comité directeur, modifié, la gauche consentant de son côté à ne présenter personne contre M. Pernod, vice-président sortant.

La bataille politique ne recommencera qu'à l'occasion de l'interpellation sur la politique générale du gouvernement, qui est attendue après la discussion des lois. On compte que ce débat capital commencera jeudi, pour se terminer vendredi dans la soirée ou dans la nuit.

Il n'est pas à craindre d'ailleurs que des révoltes de cette vaste discussion dépendra l'avenir politique immédiat. M. Poincaré a consenti à retirer sa démission qu'il a conditionnée de donner à la Chambre une manifestation de confiance à peine moins importante que celle de ses collaborateurs du Cabinet.

Si tous les radicaux-socialistes repoussent, à la demande de certains de leurs dirigeants, le projet de loi sur le secret professionnel, il est probable que M. Caillaux, de lui-même, se retirera, laissant à M. Poincaré, passant outre, se contenterait de la majorité qui s'affirmerait.

Il ne semble pas que cela soit dans les intentions. Il vaut, pour mener à bien le programme radical, collaborer actuellement par les membres du Cabinet, chacun dans son département respectif, l'appui de tous les partis qui ont pris l'habitude d'employer des partis de gouvernement.

À vrai dire, c'est bien de ce que le parti radical-socialiste sera minime à suivre les consignes de M. Caillaux et Dadié. Il est, au contraire, probable qu'une notable partie du groupe votera pour le Cabinet. Un contact de leurs députés, beaucoup de députés radicaux-socialistes ont pu mesurer, pendant les vacances du jour de l'An, l'étendue des responsabilités qu'ils assument en proposant une nouvelle crise ministérielle et le coup d'adversaires, s'il devait se répéter juste au moment où le public attend de la part de M. Poincaré qu'il se retire de la justice d'office tout ou partie dans les affaires en cours, pour ne pas compromettre les intérêts de la justice.

Nous ne sommes pas en mesure de vous en dire plus.

Le confort moderne

pour les sports d'hiver

Paris, banlieue, régions dévastées... 39.300
Autres régions... 32.750

Paris, banlieue, régions dévastées... 32.750
Autres régions... 26.200

Paris, banlieue, régions dévastées... 29.925
Autres régions... 19.650

Paris, banlieue, régions dévastées... 13.075
Autres régions... 11.575

Ces loyers et prix sont susceptibles d'augmentation au profit des familles comprenant, au moment de l'entrée en jouissance, six personnes au moins, dont quatre enfants de moins de 15 ans; augmentation qui varie suivant le nombre de personnes et le nombre de pièces.

Ainsi, en ce qui concerne le loyer, quand le logement est attribué à une famille composée comme il vient d'être dit, les maxima sont élevés d'un cinquième par pièce supplémentaire de 9 mètres carrés, ce qui donne pour une maison collective comprenant quatre pièces habitables, 1.572 fr. par an au lieu de 1.310 fr. à Paris, sans banlieue ou dans les régions dévastées et 1.310 fr. par an au lieu de 1.092 fr. dans les autres régions. Chaque pièce supplémentaire de 9 mètres carrés donne lieu à une augmentation d'un cinquième des mêmes maxima (soit 218 francs ou 282 francs) à condition que la famille comprenne deux unités de plus par pièce supplémentaire.

Une augmentation corrélatrice en résulte dans les chiffres relatifs aux maisons individuelles. Ainsi, pour une maison individuelle de quatre pièces habitables attribuée à une famille d'au moins six personnes, dont quatre enfants de moins de 15 ans, les maxima de loyers passeront à 1.572 fr. et à 1.896 fr.; les prix de revient ressortiront à 39.300 fr. et à 47.100 fr. environ.

(à suivre.)

LE PROCHAIN DÉBAT sur la politique générale à la Chambre

Paris, 5 janvier. — Il n'y a actuellement que deux demandes d'interpellation sur la politique générale, déposées ces jours derniers: celles de M. Frossard (socialiste) et de M. Léon Meyer (radical-socialiste). Mais au cours de la session extraordinaire de 1928, c'est-à-dire entre le 6 novembre et le 30 décembre, il y a eu vingt-trois demandes d'interpellation d'ordre général qui pourraient éventuellement, si la Chambre le décidait et si le Gouvernement acceptait, être discutées au cours du débat politique qui s'ouvrira vraisemblablement le 10 janvier.

Sur ce nombre, cependant, on en compte cinq qui ont trait à la situation en Alsace-Lorraine, comme on sait, selon le désir du président du Conseil, doit faire l'objet d'une délibération séparée; ce sont celles de MM. Grambach (socialiste), Brom, Seltz (démocrates populaires), Michel Walter (ancien groupe) et Guernut (indépendant de gauche).

Les dix-huit autres demandes d'interpellation en comprennent quinze sur la politique financière, émanant de membres de presque toutes les fractions de l'Assemblée: MM. Frossard, Bedouce, Spinasse (socialistes), Nogaro, Lamouroux (radicaux-socialistes), Landey, de Champdelaine (gauche radicale), Jacques Stern, Barety, Rollin (républicains de gauche), Champetier de Ribes (démocrate populaire), Paul Renaud (Action démocratique et sociale), Joseph Denis, Louis Dubois (Union républicaine démocratique, Cechin (communiste).

Il est probable que la plupart de ces interpellations seront ajournées sine die.

UN NOUVEL INTERROGATOIRE DE LA « PRESIDENTE »

Pendant que M. Aymard était entendu, M^{me} Hanau, accompagnée de deux inspecteurs, arrivait au Palais de Justice.

Dans un petit cabinet attenant à celui du juge, elle s'est entretenue avec ses défenseurs, M^{rs} Dominique et Biboud. Ce n'est qu'à 14 h. 20 que le nouvel interrogatoire de M^{me} Hanau a commencé.

Je dépose, a-t-elle dit tout de suite, une note complémentaire à mon mémoire du 20 décembre.

— Alors, répartit M. Glard, c'est vous qui conduisez l'interrogatoire?

M^{me} Hanau. — Je ne sais pas.

M. Glard. — Vous n'êtes pas partout la présidente.

(Lire la suite page 2).

DES VILLAGES ISOLES

En Auvergne, la tempête de neige qui continue de sévir, a interdit toute circulation entre plusieurs villages qui n'ont pu être ravitaillés. L'autobus de Laqueuille à la Tour-d'Auvergne est bloqué. Malgré de nombreuses tentatives, on n'a pu enlever le courrier postal qu'il transportait. Les lignes d'autobus d'Herment, Le Montel, Gelat, Le Vernet, La Varenne-Saint-Germain, l'Herm, ne fonctionnent plus.

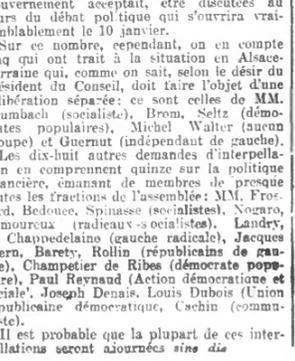
La région de Ferrières-sur-Sichon est enlevée et les villages isolés, ce qui a, sensiblement, compromis sous l'accumulation d'une neige épaisse. Les communications deviennent extrêmement difficiles et sur les routes les voitures ne circulent plus qu'avec peine. Sur les hauteurs, la neige atteint déjà une épaisseur de 60 centimètres environ. On craint que le chemin de fer d'intérêt local, allant de Vichy à La Roche, ne puisse bientôt plus assurer le service.

Le froid est vif dans tout le département des Pyrénées-Orientales. On note moins 38° à Perpignan et moins 10° à Font-Romeu. La couche de neige atteint 30 centimètres en Cerdagne et au Capol.

LE FROID... la neige

Paris, 5 janvier. — Il n'y a actuellement que deux demandes d'interpellation sur la politique générale, déposées ces jours derniers: celles de M. Frossard (socialiste) et de M. Léon Meyer (radical-socialiste). Mais au cours de la session extraordinaire de 1928, c'est-à-dire entre le 6 novembre et le 30 décembre, il y a eu vingt-trois demandes d'interpellation d'ordre général qui pourraient éventuellement, si la Chambre le décidait et si le Gouvernement acceptait, être discutées au cours du débat politique qui s'ouvrira vraisemblablement le 10 janvier.

L'ÉPILOGUE D'UN DRAME



(Wide World photos.)
On vient de juger aux assises de la Seine Berthe Provost, qui a tué son ami, père de ses neuf enfants, et qui a été acquittée. BERTHE PROVOST AU BANC DES ACCUSÉS.